

**PROPOSITIONS RELATIVES AUX PRÉALABLES,
S'AGISSANT DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

Le peuple congolais et la communauté internationale veulent que les prochains enjeux électoraux en République Démocratique du Congo soient libres, transparentes et démocratiques. Afin de nous assurer du bon déroulement des prochaines élections, en général, et, en particulier, de l'élection présidentielle, nous, collectif des candidats de l'opposition et du changement, posons les conditions suivantes comme préalables à notre participation et à l'acceptation des résultats finaux :

- **Une organisation neutre, non entachée par la mainmise du gouvernement actuel. Pour éviter cela, il faudra :**
 - intégrer les membres de l'opposition tant institutionnelle que non-institutionnelle, ainsi que les membres de la société civile, dans la Commission Électorale Nationale et Indépendante (CENI) ;
 - impliquer la communauté internationale, bien en amont, dans le processus électoral ;
 - accepter les observateurs et les assesseurs de tous les candidats dans chaque bureau de vote ;
- **Une composition concertée de la CENI, outre que l'actuelle, qui aura pour mission de présenter un planning clair et un calendrier bien défini pour toutes les opérations ;**
- **La révision de la loi électorale préparée et présentée par une équipe neutre et indépendante réunissant toutes les parties, l'objectif étant :**
 - la révision des conditions de participation et d'éligibilité ;
 - la révision du coût de participation à l'élection présidentielle, l'idéal étant la gratuité des frais ;
 - l'égal accès de tous les candidats aux médias publics ;
 - la non-utilisation des moyens de l'État et des deniers publics au profit d'un seul candidat.
- **La participation au scrutin présidentiel des membres de la diaspora congolaise, sans condition de domiciliation ;**
- **La levée des contraintes techniques qui privent les Congolais de la diaspora de leurs droits civiques ;**
- **Le recensement général de la population afin de définir qui est réellement congolais, donc électeur ;**
- **La reconnaissance pure et simple du caractère inaliénable, donc incessible, de la nationalité congolaise d'origine ;**
- **La délivrance de la carte nationale d'identité à tous les Congolais, celle-ci devant être exigée, avec la carte d'électeur, lors du scrutin ;**
- **L'ouverture aux médias de la diaspora à l'intérieur du pays et vice-versa ;**
- **La sécurité pour tous les candidats. Pour cela, il faudra impliquer la communauté internationale dans la protection des candidats de l'opposition.**
- **Le respect des droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression et de mouvements. En effet, nous réclamons :**
 - des débats contradictoires libres et démocratiques afin d'éclairer l'opinion ;
 - le droit d'organiser librement des rassemblements (meetings, conférences, séminaires...), dans le cadre des élections, sur toute l'étendue du territoire national ;
 - le refus des arrestations ou des emprisonnements du fait de nos opinions politiques.

Gaspard-Hubert LONSI KOKO

Dr Francis MBOYO

Augustin MUKAMBA

Fait à Paris, le